

BREVET 2027

Guide de demande d'aménagements pour les élèves de
4ème pour l'année de 3e
Région Académique La Réunion

Qui est concerné ?

Élèves en classe de 4ème

Si vous êtes actuellement en 4ème et que vous présentez le DNB à la **session 2027 (en fin de 3e)**, c'est le moment d'agir !

Cette campagne s'adresse aux élèves en situation de handicap ou à besoins particuliers nécessitant des adaptations pour les épreuves (PAP, PPS..).



L'outil unique : INCLUSCOL



Portail en ligne

Toutes les demandes se font exclusivement via l'application **INCLUSCOL**.



Accès Educonnect

La famille initie la demande en se connectant avec ses codes **Educonnect** habituels.



Accès direct

Retrouvez le lien sur le site de l'académie de La Réunion (rubrique Examens).

La Procédure Simplifiée

C'est pour vous si :

- Vous avez déjà un **PPS, PAP** ou **PAI**.
- Vous demandez des aides **cohérentes** avec votre plan actuel.

Simple et rapide : La famille lance la demande, le collègue complète.

| La Procédure Complète

Dans quels cas ?

- Pas de plan (PPS/PAP/PAI) existant.
- Demandes d'aides complémentaires.
- Aggravation de l'état de santé.

Le rôle de la famille

Dans ce cas, la famille **renseigne elle-même** les aménagements souhaités dans INCLUSCOL.

Le Chef d'établissement donnera ensuite son avis sur chaque mesure.

Les étapes de votre demande

1

Initialisation

La famille se connecte à INCLUSCOL et crée le dossier.

2

Saisie

Le collège ou la famille complète les mesures demandées.

3

Validation

Les services académiques (DEC) traitent et notifient la décision.

| Date limite impérative

23

AVRIL 2026

Anticipez dès maintenant !

Pour les élèves actuellement en 4ème (session 2027 3e), les demandes doivent être déposées **avant le 23 avril 2026**.

⚠ Tout dossier hors délai ne sera pas étudié.

Préparez vos justificatifs



Pièces à avoir sous la main :

- ✓ Notification MDPH (pour PPS)
- ✓ Document PAP signé par le médecin
- ✓ Projet d'Accueil Individualisé (PAI)
- ✓ Bilans médicaux récents (si nécessaire)

| Où trouver les informations ?

Lien Officiel Académie :

<https://www.ac-reunion.fr/amenagement-des-conditions-de-passation-d-epreuves-des-examens-122231>

Tableau récapitulatif

Profil	Procédure	Qui saisit les voeux ?
Élève avec PPS / PAP / PAI	Simplifiée	Le Chef d'établissement
Élève sans plan d'aide	Complète	La Famille
Nouveaux besoins / Aggravation	Complète	La Famille

Des questions ? Contactez-nous



Votre Établissement

**M POTIER ou / Mme BREYSSE
02 62 38 03 95**



Rectorat (DEC)

dec.incluscol@ac-reunion.fr

Division des Examens et Concours - Saint-Denis, La Réunion